

L'enseignement au 1^{er} Degré de l'Institut Saint-Luc vise à établir des passerelles entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire artistique.

L'objectif premier est l'obtention du certificat du Premier Degré pour un maximum d'élèves ainsi qu'une mise en perspective vers une formation plus concrète, plus créative pour les élèves qui n'ont pas une perspective d'enseignement général. En ce sens nous privilégions le **projet personnel de l'élève** que nous essayons de développer avec lui.

	1 ^{re}	2 ^e
Religion	2	2
Français	6	5
Langue : Anglais ou Néerlandais	4	4
Etude du Milieu	4	4
Mathématique	4	5
Sciences	3	3
Éducation Physique	4	4
Éducation par la Technologie	1	1
Éducation Artistique/Plastique	1	2
Dessin Technique	2	-
Éducation Musicale	-	1

Un **maximum d'heures de pratique artistique (4 heures par semaine)** est organisé au 1^{er} Degré mais les élèves qui éprouvent des difficultés dans les matières générales principales suivent prioritairement 2 h de remédiation.

A cela s'ajoute 1 h de tutorat (vie de classe, méthode de travail,...).

Pour les élèves qui n'ont pas obtenu le certificat du 1^{er} Degré, des activités de rattrapage y sont alors instaurées de manière systématique en 3^{ème} année du Degré ; des plages horaires sont consacrées au projet personnel de l'élève (orientations possibles pour son entrée en 3^{ème}).